

# La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.  
1916/02/10.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

qui lui sont vouées. Combien plus reculés les Pays Merveilleux entrevus ! Plénitude de Joie, Joie dans l'Ordre, Ordre Divin ! N'est-ce pas la Musique même tout cela ? Et quel fracas montant de l'Abîme la met si sauvagement en fuite !

Hélas ! les hommes se fatiguent de donner l'hospitalité aux Hôtes Magnifiques ! La Gloire nous avait aussi quittés, qui nous fût familière, assise parmi nous, dans les palais et les chaumières, amie de tous, servie par tous.

Et je vous assure que j'ai eu la sottise d'avoir des heures presque désespérées, mais courtes ! Dans le silence noir, une Lueur s'éveillait et montait une Voix. Elle venait, La plus Suave, la plus Sublime ! Et me parlait de Ses Sœurs, m'annonçait la venue prochaine de Ses Sœurs Altières. Leur nom seulement murmuré efface toute peine et fait de chaque deuil une très noble fête, seulement murmuré, entendu à travers le mur d'airain de la Destinée : Mais ! lorsqu'il s'écroulera et que fondront sur nous les Délivrées, les Radieuses Triomphatrices, n'est-ce pas la Musique qui les précédera, mêlant Leur Nom et notre Joie dans la plus sublime Clameur !

Nous L'attendons, nous L'entendrons ! Les Echos opprimés mais non étouffés par le poids des siècles, le poids de certains jours plus lourds que des siècles, nous font bien pressentir ce que sera ce Chant Magnifique...

Nous l'attendons ! Nous l'entendrons !

Auguste DELACROIX,  
Caporal,

31<sup>e</sup> Territorial, 5<sup>e</sup> bataillon  
17<sup>e</sup> compagnie, secteur postal n<sup>o</sup> 5.

\* \* \*

M. FRANTZ, le ténor réputé de l'Opéra, nous adresse cette lettre :

30 Janvier 1916.

Merci de l'aimable envoi de votre intéressante Revue à laquelle, de tout cœur, je souhaite bonne chance.

Depuis la mobilisation générale qui m'a surpris en pleine étude d'Antar, l'œuvre admirable du pauvre Dupont que je devais créer à l'Opéra, je n'ai malheureusement fait encaisser aucune recette fabuleuse aux Œuvres de Bienfaisance...

Pendant mon stage dans le camp retranché de Paris, j'ai certes quelquefois chanté, mais toujours dans des salles de bien modestes hôpitaux.

Voilà tout ce que j'ai à mon actif vocalement et philanthropiquement.

Et depuis que je suis au front, j'ai délaissé toute musique.

J'ai refusé les offres aimables que M. Rouché avait bien voulu me faire, en vue des matinées de l'Opéra, car, pour ma part,

j'estime que le devoir est le même pour tout le monde, et j'ai voulu rester artilleur.

Ce n'est donc qu'après la grande Victoire... si toutefois je suis encore là... que je pourrai songer — dépouillé de mon casque et de mon sabre — à reprendre mon cher théâtre.

Pour le moment, je tire le canon...

FRANZ GAUTIER,  
Adjudant.

6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique,  
Secteur postal, n<sup>o</sup> 5.

\* \* \*

31 Janvier 1916.

Par votre publication, j'ai appris la disparition de plusieurs camarades perdus de vue depuis le début de la campagne. C'est une œuvre qui s'imposait, puisque plusieurs corporations ou professions ont déjà adopté ce moyen. Mais, à mon avis, pour qu'elle soit parfaite, il ne lui manque qu'une chose : une page où très succinctement vous donneriez l'adresse des camarades musiciens mobilisés. Grâce à vous, les liens qui unissent, en temps de paix, les gens d'un même art, se trouveraient davantage resserrés en permettant à tous de se retrouver plus aisément.

A toutes fins utiles, je vous donne quelques noms d'artistes avec qui je suis en relations (1).

Peut-être avez-vous déjà eu la même pensée et vous êtes à même d'en voir les avantages et de vous rendre compte des inconvénients.

Croyez, etc...

LOUIS CULINE,  
Auditeur de la Classe de Cor (Paris),  
Chef de musique,  
291<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie C.H.R.  
Secteur 99.

(1) Nous publions d'autre part ces noms et adresses, sous la rubrique : *Nos Camarades au Front*.

## LA VIE MUSICALE

### A l'Opéra-Comique

Le 15 janvier, M. Gheusi et les Frères Isola remettaient en scène *Le Juif Polonais*, la belle œuvre de M. Camille Erlanger. Quinze ans déjà nous séparent de la première représentation et il ne s'est pas trouvé un seul directeur de théâtre lyrique parisien pour faire un effort en faveur d'une œuvre française. Il a fallu que la guerre et l'avènement de MM. Gheusi et Isola à la direction de l'Opéra-Comique pour qu'un peu de justice fût rendu.

Selon notre habitude, nous avons demandé à M. Camille Erlanger quelques lignes sur